



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

harmonisation des régimes

Question écrite n° 40722

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les régimes spéciaux de retraite. L'augmentation très importante des impôts ne serait compréhensible par les contribuables que dans un contexte de justice. La plupart des régimes spéciaux, même les plus abusifs, ont pourtant été épargnés, notamment ceux des journalistes, d'EDF, de GDF ou de la RATP. Les bénéficiaires des régimes spéciaux et les bénéficiaires du régime général devraient être traités de la même manière mais cette annonce conforme aux promesses électorales du Président de la République a disparu. Il lui demande s'il compte respecter cette promesse du Président de la République en supprimant les régimes spéciaux de retraite.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40722

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 octobre 2013](#), page 11006